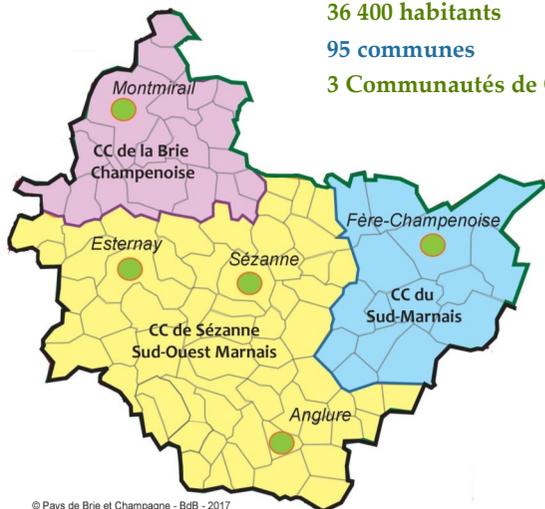




Quel territoire éligible ?

36 400 habitants
95 communes
3 Communautés de Communes



© Pays de Brie et Champagne - BdB - 2017
 Source, réalisation: Pays de Brie et Champagne

1 400 000 € de fonds LEADER

Le programme européen LEADER mobilise le fonds européen FEADER. C'est une enveloppe d'1.4 million d'euros de fonds LEADER qui a été attribuée à notre territoire.

Ce programme permet d'apporter un **soutien méthodologique et financier** pour des projets mis en œuvre sur le territoire du Pays. Ces projets doivent s'inscrire dans un objectif de **valorisation patrimoniale, touristique ou culturelle du territoire** et peuvent être portés par des **acteurs publics, privés et associatifs**.

A noter : Le programme LEADER intervient **en complément d'un autre co-financeur public** (Etat, Région, Département, Communautés de Communes, etc.).

Comment se déroule la demande de subvention ?

Vous avez un projet qui s'inscrit dans les thématiques LEADER du Pays de Brie et Champagne ? Prenez contact avec l'équipe technique, qui vous renseignera sur son éligibilité et vous accompagnera dans les différentes étapes du montage du projet et du dossier de demande d'aide. Les demandes pourront se faire jusqu'en 2020.



! Votre projet ne doit pas être commencé avant la demande de subvention, c'est-à-dire : **aucune dépense engagée** (pas de devis signé, pas de marché notifié, pas de bon de commande accepté, ...) et **les travaux ne doivent pas être commencés**.

Prenez contact avec nous le plus en amont possible !

C'est ensuite le **comité de programmation**, composé d'acteurs locaux publics et privés, qui est chargé d'analyser la pertinence des projets au regard de leur contribution à la stratégie LEADER du territoire.

Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays de Brie et Champagne

10, Place du Général de Gaulle
 51310 ESTERNAY

Président du Pays : *Patrice VALENTIN*

Président du GAL : *Cyril LAURENT*

Votre contact

Pauline CHEYERE, Animatrice LEADER

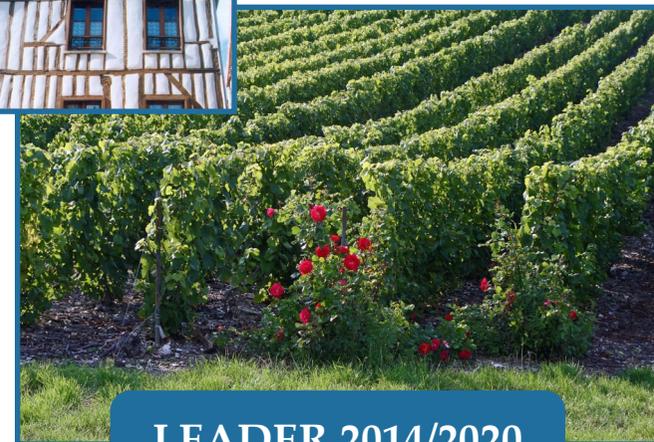
03.26.81.81.80

leader@pays-brie-champagne.fr

www.pays-brie-champagne.fr

Suivez-nous sur Facebook !

www.facebook.com/Leader-Pays-de-Brie-et-Champagne-1937030766573453



LEADER 2014/2020

Des financements européens pour soutenir vos projets jusqu'en 2020 !



UNION EUROPÉENNE
 Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
 L'Europe investit dans les zones rurales



Le programme LEADER est cofinancé par l'Union Européenne, avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, géré par la Région Grand Est.

Réalisation : Pays de Brie et Champagne - Juillet 2017

Un programme LEADER sur le Pays pour agir sur ...



Pour savoir si votre projet est éligible à LEADER, contactez l'équipe technique

LE PATRIMOINE

Favoriser la découverte et l'appropriation des patrimoines et savoir-faire locaux

LE TOURISME

Accompagner le développement touristique lié à la valorisation des richesses locales

LA CULTURE

Renforcer l'animation et la cohésion au sein du territoire

LE PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL

Opération de restauration du petit patrimoine bâti non protégé, création d'outils de découverte du patrimoine bâti, animations autour du patrimoine naturel (visites, communication), aménagement de sites naturels, création de sentiers pédagogiques, mise en place de vergers pédagogiques, ...



LES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE LOCAUX

Etudes/publications/animations sur le patrimoine

Organisation d'animations intergénérationnelles

Partage d'expérience, ateliers de découverte sur les savoir-faire locaux

Projet permettant le développement des circuits courts (création d'un magasin de vente directe, organisation de marchés de producteurs et d'artisans, événementiel, ...)



L'OFFRE TOURISTIQUE, LA PROMOTION ET LES ACTEURS

Mise en place de nouvelles offres touristiques, développement de l'œnotourisme, création de circuits thématiques, organisation de sessions d'information à destination des acteurs touristiques et de la population locale, développement de points d'accueil et d'information touristique, soutien aux démarches innovantes de promotion et de découverte du territoire (applications numériques, etc.), signalétique, ...

LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DU TERRITOIRE

Aide à la création et à la montée en gamme des gîtes, chambres d'hôtes et hébergements insolites, modernisation des restaurants

LES ANIMATIONS FÉDÉRATRICES, LE LIEN SOCIAL

Organisation d'événements culturels et artistiques, appui à la structuration et au développement d'événements existants, valorisation d'un site par une manifestation culturelle, animations en faveur des jeunes et des seniors, projet d'accompagnement des acteurs culturels, promotion de l'offre, ...



LA COOPÉRATION

LEADER permet également de cofinancer des projets menés en partenariat avec des acteurs d'un autre territoire, en France ou à l'étranger.

